



# 16 juin

## En grève avec les personnels hospitaliers Manifestons pour les services publics et une autre École

**Les personnels hospitaliers l'ont bien compris: ce gouvernement n'a aucune intention de renforcer les services publics si on ne l'y contraint pas. Pourtant, face à la casse sociale, il y a urgence.**

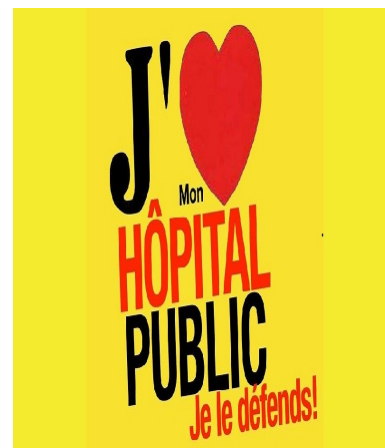
Les effets délétères, pour les élèves, de la fermeture des écoles et établissements nécessitent un plan d'urgence pour l'Éducation nationale et la remise en cause des politiques éducatives à l'œuvre depuis des décennies. Pourtant le ministre fait comme si de rien n'était et tente de profiter de cette crise pour accentuer ses attaques contre l'idée même d'une École égalitaire et émancipatrice.

**Il est urgent de se mobiliser pour des moyens massifs pour TOUS les Services publics.**

**Pendant des années, l'Hôpital a subi une austérité croissante le privant de personnels, de lits et de moyens matériels. C'est donc sans surprise que le Service public hospitalier a dû gérer de façon héroïque, mais précaire, cette catastrophe sanitaire.**

**Plus que des médailles ou des applaudissements, c'est de moyens conséquents dont a besoin l'Hôpital.**

**Pour garantir son existence, nous devons exiger la reconquête de la Sécurité sociale qui permette le financement du SP de santé.**



### Stop à l'autonomie et à la concurrence

**La reprise se fait sous le signe de l'autonomie des établissements et de la territorialisation.**

Écoles et établissements sont amenés à choisir les élèves à accueillir et les modalités d'évaluation sans aucun principe d'égalité sur le territoire.

La pérennisation des 2S2C, souhaitée par le ministre, conduirait à l'abandon de pans entiers de l'Éducation nationale aux collectivités et serait source d'inégalité territoriale. Cette attaque contre les enseignant·es en charge des apprentissages concernés, supprimerait des postes et réduirait l'École à la logique réactionnaire des « fondamentaux ».

Parallèlement, contre l'avis de la majorité des personnels et avec l'accord tacite du ministre, la majorité dépose un projet de loi pour donner une autorité hiérarchique aux directeur·trices d'école.

Avec la CGT Éduc'action refusons collectivement:

- l'évaluation de ce 3e trimestre tronqué;
- la mise en œuvre des 2S2C;
- le projet de loi sur la direction d'école.

### Des recrutements immédiats

**Exigeons des embauches massives de personnels titulaires** permettant immédiatement :

- une baisse d'effectif par classes avec des maxima de 15 en maternelle, 20 en élémentaire, collège et bac pro, 24 en LGT ;
- plus d'enseignant·es que de classes et des moyens de remplacement suffisants ;
- des effectifs étoffés pour la vie scolaire ;
- une véritable médecine scolaire;
- le renforcement du service social ;
- l'amélioration des conditions de travail des personnels administratifs, techniques, sociaux et des AESH.

**Cela commence par l'admission de toutes les admissibles aux concours et aucun licenciement de personnels précaires en fin de contrat.**

## Une autre École tout de suite

**Le « télé enseignement » a accentué les inégalités sociales et scolaires. Il est urgent de préparer une rentrée qui rompe avec la logique comptable et réactionnaire actuelle.** C'est l'occasion d'exiger un autre système pour une autre scolarité permettant à l'ensemble des élèves de s'y retrouver. Pour cela, exigeons :

- la fin de la logique de l'autonomie des établissements et de leur mise en concurrence ;
- une refonte urgente des programmes pour mettre fin à l'encyclopédisme et l'élitisme ;
- la fin de la politique du Socle commun ;
- la liberté pédagogique et l'arrêt des injonctions pédagogiques ;
- une orientation choisie pour les élèves et l'abandon de la sélection pour le supérieur ;
- l'arrêt des évaluations nationales ;
- le renforcement de l'éducation prioritaire avec une carte nationale comprenant les lycées, fixée sur des critères sociaux et avec des maxima réglementaires d'effectifs par classe.



## Stop aux lois liberticides

Le gouvernement a profité de l'épidémie pour faire voter une nouvelle loi d'exception.

L'état d'urgence sanitaire est une atteinte grave aux libertés et restreint les droits des salariés.

La loi a été prolongée jusqu'au 10 juillet et le gouvernement compte bien maintenir toute ou partie de ses mesures au-delà de cette date.

**Avec la CGT exigeons l'abrogation immédiate de l'état d'urgence sanitaire.**

## De meilleures conditions de travail

Dans l'Éducation nationale, comme dans l'ensemble des Services publics, **les personnels ont maintenu, dans des conditions difficiles, le service public d'Éducation.** Après des années à revendiquer une revalorisation salariale sans conditions et une amélioration de leurs conditions de travail, ils exigent aujourd'hui, avec la CGT Educ'action :

- une hausse de salaire immédiate de 400 € mensuel pour toutes, la hausse de la valeur du point d'indice et une revalorisation de l'ensemble des grilles indiciaires avec un rythme d'avancement unique ;
- la titularisation de l'ensemble des non titulaires, sans condition de concours ni de nationalité ;
- la mise en place d'une véritable médecine de prévention ;
- la baisse généralisée du temps de travail ;
- l'abandon de la territorialisation ;
- l'abandon des logiques managériales ;

## L'abandon des contre-réformes

La conquête d'une École émancipatrice pour les élèves et les personnels passe, au préalable, par **l'abandon des politiques de recul social et des réformes en cours.** Exigeons immédiatement :

- l'abandon de la réforme Macron des retraites et le retour à la retraite à taux plein à 60 ans et 37.5 années de cotisation ;
- l'abandon de la loi de transformation de la Fonction publique au bénéfice d'une amélioration des statuts ;
- l'abandon des réformes réactionnaires qui font un peu plus de l'École une machine de tri social fondée sur l'autoritarisme et la concurrence (réformes du baccalauréat et du lycée, de la voie professionnelle, de la formation des maîtres, loi Blanquer, loi ORE et Parcoursup...).